

## OUI, ENFIN !

Le résultat du referendum irlandais du 2 octobre sur le traité de Lisbonne est sans appel : le « oui » remporte les deux-tiers des suffrages exprimés, avec un taux de participation de 59 % (soit 5 points de plus qu'au referendum perdu de 2008) qui lui donne encore plus de poids.

Comment expliquer l'ampleur de cette victoire, et surtout de ce revirement brutal des électeurs irlandais qui avaient voté non à 53 % en juin 2008 ? Une première piste réside dans les garanties obtenues par l'Irlande de ses 26 partenaires : qu'il s'agisse de la défense (maintien de la neutralité militaire), des affaires sociales (pas d'obligation européenne de légaliser l'avortement) ou de la fiscalité (qui reste une compétence nationale), le traité de Lisbonne ne remet pas en cause la souveraineté nationale et les craintes exprimées par les électeurs irlandais en 2008 étaient infondées. Ce point est d'ailleurs essentiel y compris vis-à-vis des citoyens des 26 autres Etats membres : contrairement à ce qu'on peut lire ici ou là, ces garanties ne sont qu'une clarification et ne constituent en aucun cas une modification de texte ! C'est donc rigoureusement le même traité qui a été approuvé la semaine dernière en Irlande que partout ailleurs dans l'Union Européenne.

La deuxième piste d'explication au revirement irlandais, et probablement la plus pertinente aux yeux de la plupart des analystes, tient à l'impact de la crise économique qui, tout au long de l'année écoulée, a ouvert les yeux des citoyens sur le rempart protecteur que constituait leur appartenance à l'Union Européenne. Comme l'écrit Jean QUATREMER dans Libération : « au milieu de la tempête, mieux vaut être sur un gros navire que sur un frêle esquif » !

Avant sa mise en œuvre définitive, le traité de Lisbonne doit encore affronter quelques péripéties, notamment en République Tchèque où le très eurosceptique Président Vaclav KLAUS cherche par tous les moyens à retarder sa signature alors que le parlement tchèque a déjà ratifié le texte depuis longtemps. On peut cependant espérer que ces derniers obstacles seront rapidement levés et que le vote irlandais ouvrira enfin la voie aux progrès institutionnels que l'Europe attend depuis bientôt 10 ans !

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct